



6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr

nous voir <http://cg29.fr>

Permanences à Brest

Siège du Territoire BMO

18 avenue Baron Lacrosse

1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
de 14H à 17H

02.98.42.64.40

Poste 7563

Quimper, le 23 novembre 2015

BREF

n° 50

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur

La devise du Conseil Départemental
pourrait être

« c'est pas moi, c'est l'autre »

La CGT a organisé le 20 novembre une réunion d'information syndicale Départementale afin de réunir l'ensemble des agents des Territoires d'Action Sociale. Elle fait suite à plusieurs réunions organisées par notre syndicat sur les territoires qui faisaient apparaître les mêmes problématiques quel que soit le lieu. Nous allons dresser ci-dessous la liste des problèmes rencontrés par les agents dans leur service et profiterons de la rencontre avec les DGS/DGA/CD le 8 décembre pour présenter les revendications qui découlent de ces réunions.

• Notre employeur a profité de la réorganisation de l'APA pour supprimer des postes. De ce fait la charge de travail sur les territoires a augmenté, les agents interviennent sur des secteurs géographiques de plus en plus étendus. « On ne peut pas faire face, ce n'est pas tenable ! » témoigne un agent. La dictature des chiffres fait évidemment des dégâts que ce soit en termes de conditions de travail, de santé des agents ou de service public.

• De façon générale, lorsqu'un agent est absent, il semble de bon ton actuellement de brandir le principe de la solidarité pour essayer de convaincre les agents de la nécessité de faire le travail de l'autre et de les culpabiliser au passage. Or, comme le faisait remarquer un agent, la solidarité devrait plutôt être à l'image d'une charpente : chaque pièce est indispensable pour la solidité de l'édifice mais une pièce ne peut pas remplacer une autre. Les nouvelles organisations ont tendance à gommer les spécificités de chacun et introduire ainsi une notion de flexibilité. Tout le monde pourrait remplacer tout le monde : un dispatching à tout va. La devise du Conseil Départemental pourrait être : « c'est pas moi, c'est l'autre »...d'autant que cette formule traduit aussi le flou artistique quant à la répartition des responsabilités, compromettant la crédibilité de LA responsabilité.

• Les agents doivent bidouiller pour essayer de faire convenablement leur travail, les moyens donnés par notre employeur étant en décalage complet avec les objectifs affichés et donc le travail prescrit.

• Les recrutements, la mobilité, la promotion font l'objet de processus très opaques. Les agents ne sont pas systématiquement informés des postes qui sont vacants. Certains postes seraient réservés, « fléchés » mais pour qui, pourquoi ? Peu de règles écrites et quelquefois écrites et pas respectées, tout semble reposer sur le Comité Stratégique de Pilotage des Ressources (voir notre « Bref » n°48 « CSPR : conclave sous la direction du Saint-Esprit ? »).

• « Dans certains cas, nous avons l'impression que « l'encadrement » ou « le management » se limite à veiller au respect des procédures » témoigne un autre agent.

• Prendre à part les agents plutôt que d'aborder les problèmes plus collectivement semble également faire partie des nouvelles techniques « managériales » que certains s'empressent d'appliquer.

• Le flicage gagne du terrain (déplacements, horaires, procédure). Notre employeur semble aimer imposer toujours davantage de procédures ou de contraintes aux agents alors qu'il s'en applique de moins en moins à lui-même (non respect de ses engagements, opacité...)

• Quand une résistance se met en place à un endroit, l'Administration tient à peu près ce langage : « je ne comprends pas, y'a que chez vous que ça ne marche pas ! ». Eh bien, la réunion d'aujourd'hui démontre le contraire : la désorganisation se généralise.

• Une telle confusion génère évidemment des conflits dans les équipes, des problèmes de santé chez les agents, une dégradation du service public.

Nous programmerons une autre réunion syndicale en début d'année 2016 pour que nous puissions à nouveau échanger, renforcer la solidarité et essayer de trouver ensemble les actions à mener en faveur des agents et du service public.



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Adresse :

Service :

Tel :

